

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil d'administration de la **RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE (ÉNERCYCLE)** tenue **par vidéoconférence, le jeudi, dix-septième jour du mois de juin deux mille vingt et un (17 juin 2021), SEIZE HEURES (16 H)**, à laquelle sont présents :

Monsieur Michel Angers, Président et Représentant de la Ville de Shawinigan

Monsieur Réjean Carle, Représentant de la MRC de Maskinongé

Monsieur Luc Dostaler, Représentant de la MRC des Chenaux

Monsieur Paul Labranche, Représentant de la MRC de Mékinac

Monsieur Robert Landry, Représentant d'office de la MRC de Maskinongé

Monsieur Guy Simon, Représentant d'office de la MRC des Chenaux

Est absent :

Monsieur Daniel Cournoyer, Représentant de la Ville de Trois-Rivières

QUORUM

Formant quorum, sous la présidence de **Michel Angers**, Président et Représentant de la Ville de Shawinigan.

Rés.: 2021-06-5198

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par **MONSIEUR RÉJEAN CARLE**, Représentant de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente session qui se détaille ainsi :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Vérification du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 mai 2021
5. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 mai 2021
6. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 juin 2021
7. Approbation des directives et des ordres de changement
8. Changement(s) lié(s) aux ressources humaines
9. Autorisation d'octroi du contrat pour les travaux de recouvrement partiel de la cellule 5, phase 1 — OS-887
10. Fourniture d'une excavatrice hydraulique neuve pour le centre de transfert de L'Islet — OS-888
11. LET de Champlain — Autorisation afférente aux résidus fins issus du procédé industriel de triage et de récupération des débris

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

de construction, de rénovation ou démolition (CRD) — Projet de recherche et d'innovation

12. Adhésion d'Énercycle à la Corporation d'aménagement et de protection de la rivière Sainte-Anne (CAPSA)
13. Adhésion d'Énercycle à la Société d'aménagement et de mise en valeur du bassin de la Batiscan (SAMBA)
14. Adhésion d'Énercycle à l'organisme de bassin versant des rivières du Loup et des Yamachiche (OBVRLY).
15. Adhésion d'Énercycle à l'organisme de bassin versant Saint-Maurice (BVSM).
16. Caractérisation environnementale préliminaire de site (phase II — Nouvel écocentre de Shawinigan) — DDP-2021-192
17. Fourniture d'un appareil de mesure pour le soufre (H₂S) — Everest Automation (fournisseur unique) — DDP-2021-191
18. Demande de service professionnel d'ingénierie pour le poste de pompage PPC-6 — DDP-2021-187
19. Radiation de créances — Demande provenant des clients
20. Demande de services professionnels — Préparation d'un appel d'offres afférent à un projet d'usine de biométhanisation et de compostage — DDP-2021-193
21. Période de questions
22. Levée de l'assemblée

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2021-06-5199

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL / SÉANCE ORDINAIRE DU
20 MAI 2021**

Il est proposé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, appuyé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil d'administration d'Énercycle tenue le 20 mai 2021.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2021-06-5200

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL / SÉANCE
EXTRAORDINAIRE DU 19 MAI 2021**

Il est proposé par **MONSIEUR RÉJEAN CARLE**, Représentant de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR ROBERT LANDRY**, Représentant d'office de la MRC de Maskinongé, et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du conseil d'administration d'Énercycle tenue le 19 mai 2021.

Adoptée à l'unanimité

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

**Rés.: 2021-06-5201 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL / SÉANCE
EXTRAORDINAIRE DU 4 JUIN 2021**

Il est proposé par **MONSIEUR GUY SIMON**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux, appuyé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du conseil d'administration d'Énergycycle tenue le 4 juin 2021.

Adoptée à l'unanimité

**Rés.: 2021-06-5202 APPROBATION DES DIRECTIVES ET DES ORDRES DE
CHANGEMENT**

Il est proposé par **MONSIEUR GUY SIMON**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux, appuyé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, et résolu d'approuver les travaux supplémentaires, les directives de changement, les ordres de changement et les dépenses afférentes indiqués à la liste des directives et des ordres de changement jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2021-06-5203 CHANGEMENT(S) LIÉ(S) AUX RESSOURCES HUMAINES

Il est proposé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, appuyé par **MONSIEUR GUY SIMON**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux, et résolu d'approuver la liste de changement(s) lié(s) aux ressources humaines pour le mois de juin 2021, telle que signée par monsieur Stéphane Lemire, directeur des affaires juridiques et greffier.

Adoptée à l'unanimité

**Rés.: 2021-06-5204 AUTORISATION D'OCTROI DU CONTRAT POUR LES
TRAVAUX DE RECOUVREMENT PARTIEL DE LA
CELLULE 5, PHASE 1 — OS-887**

ATTENDU la nécessité d'effectuer le recouvrement partiel de la cellule 5 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **MONSIEUR ROBERT LANDRY**, Représentant d'office de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, et résolu d'autoriser l'administration à octroyer, suite à l'ouverture de l'appel d'offres public, le contrat OS-887 pour les

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

travaux de recouvrement partiel de la cellule 5, phase 1, au plus bas soumissionnaire conforme, et ce, sous réserve que le montant du contrat n'excède pas l'estimation préalable, taxes en sus.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2021-06-5205

**FOURNITURE D'UNE EXCAVATRICE HYDRAULIQUE
NEUVE POUR LE CENTRE DE TRANSFERT DE L'ISLET —
OS-888**

ATTENDU la nécessité d'acheter une excavatrice hydraulique pour le centre de transfert de L'Islet et de procéder à l'échange de l'équipement usagé ;

ATTENDU le processus d'appel d'offres public ;

ATTENDU les soumissions déposées dans le cadre de cet appel d'offres :

Entreprises	Prix soumis (taxes en sus)
Équipement SMS	216 400,00 \$
Longus Estrie	206 916,00 \$

ATTENDU l'analyse et les recommandations de l'administration ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **MONSIEUR RÉJEAN CARLE**, Représentant de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, et résolu d'octroyer le contrat OS-888, pour la fourniture d'une excavatrice hydraulique neuve pour le centre de transfert de L'Islet à l'entreprise Longus Estrie, au montant de 206 916 \$, selon les termes et conditions prévus au devis ainsi que selon le bordereau de soumission soumis.

Il est également résolu d'autoriser le financement de cette excavatrice hydraulique au moyen d'un crédit-bail avec la Banque Royale du Canada et d'en informer l'entreprise Longus Estrie.

Adoptée à l'unanimité

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

Rés.: 2021-06-5206

**LET DE CHAMPLAIN — AUTORISATION AFFÉRENTE AUX
RÉSIDUS FINS ISSUS DU PROCÉDÉ INDUSTRIEL DE
TRIAGE ET DE RÉCUPÉRATION DES DÉBRIS DE
CONSTRUCTION, DE RÉNOVATION OU DE DÉMOLITION
(CRD) — PROJET DE RECHERCHE ET D'INNOVATION**

Il est proposé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, appuyé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, et résolu d'autoriser l'une ou l'autre des personnes suivantes à signer, pour et au nom de la Régie, tous les documents requis par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques dans le cadre du projet de recherche et d'innovation afférent aux résidus fins issus du procédé industriel de triage et de récupération des débris de construction, de rénovation ou de démolition (CRD) au LET de Champlain soit : monsieur Daniel Brien de GFL Environmental inc., monsieur Jean-Philippe Laliberté de GFL Environmental inc., de même que monsieur Francis Gagnon de Services Conseils FRS inc.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2021-06-5207

**ADHÉSION D'ÉNERCYCLE À LA CORPORATION
D'EMMÉNAGEMENT ET DE PROTECTION DE LA RIVIÈRE
SAINTE-ANNE (CAPSA)**

ATTENDU qu'Énercycle souhaite tisser des liens avec les organismes du milieu dont la mission rejoint celle d'Énercycle.

ATTENDU que les organismes de bassin versant sont les acteurs principaux de la gestion intégrée de l'eau.

ATTENDU que les organismes de bassin sont des tables de concertation et de planification réunissant tous les acteurs du milieu concernés par l'eau et les écosystèmes aquatiques.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **MONSIEUR ROBERT LANDRY**, Représentant d'office de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR GUY SIMON**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux, et résolu de nommer Sylvie Gamache, conseillère en communication pour représenter Énercycle au sein de la Corporation d'aménagement et de protection de la rivière Sainte-Anne (CAPSA).

Adoptée à l'unanimité

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

Rés.: 2021-06-5208

**ADHÉSION D'ÉNERCYCLE À LA SOCIÉTÉ
D'AMÉNAGEMENT ET DE MISE EN VALEUR DU BASSIN
DE LA BATISCAN (SAMBA)**

ATTENDU qu'Énercycle souhaite tisser des liens avec les organismes du milieu dont la mission rejoint celle d'Énercycle.

ATTENDU que les organismes de bassin versant sont les acteurs principaux de la gestion intégrée de l'eau.

ATTENDU que les organismes de bassin sont des tables de concertation et de planification réunissant tous les acteurs du milieu concernés par l'eau et les écosystèmes aquatiques.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, appuyé par **MONSIEUR GUY SIMON**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux, résolu de nommer Sylvie Gamache, conseillère en communication pour représenter Énercycle au sein de la Société d'aménagement et de mise en valeur du bassin de la Batiscan (SAMBA).

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2021-06-5209

**ADHÉSION D'ÉNERCYCLE À L'ORGANISME DE BASSIN
VERSANT DES RIVIÈRES DU LOUP ET DES YAMACHICHE
(OBVRLY)**

ATTENDU qu'Énercycle souhaite tisser des liens avec les organismes du milieu dont la mission rejoint celle d'Énercycle.

ATTENDU que les organismes de bassin versant sont les acteurs principaux de la gestion intégrée de l'eau.

ATTENDU que les organismes de bassin sont des tables de concertation et de planification réunissant tous les acteurs du milieu concernés par l'eau et les écosystèmes aquatiques.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **MONSIEUR RÉJEAN CARLE**, Représentant de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR ROBERT LANDRY**, Représentant d'office de la MRC de Maskinongé, résolu de nommer Sylvie Gamache, conseillère en communication pour représenter Énercycle au sein de l'organisme de bassin versant des rivières du Loup et des Yamachiche (OBVRLY).

Adoptée à l'unanimité

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

Rés.: 2021-06-5210

**ADHÉSION D'ÉNERCYCLE À L'ORGANISME DE BASSIN
VERSANT SAINT-AURICE (BVSM)**

ATTENDU qu'Énercycle souhaite tisser des liens avec les organismes du milieu dont la mission rejoint celle d'Énercycle.

ATTENDU que les organismes de bassin versant sont les acteurs principaux de la gestion intégrée de l'eau.

ATTENDU que les organismes de bassin sont des tables de concertation et de planification réunissant tous les acteurs du milieu concernés par l'eau et les écosystèmes aquatiques.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **MONSIEUR ROBERT LANDRY**, Représentant d'office de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, résolu de nommer Sylvie Gamache, conseillère en communication pour représenter Énercycle au sein de l'organisme de bassin versant Saint-Maurice (BVSM).

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2021-06-5211

**CARACTÉRISATION ENVIRONNEMENTALE
PRÉLIMINAIRE DE SITE (PHASE II — NOUVEL
ÉCOCENTRE DE SHAWINIGAN) — DDP-2021-192**

Il est proposé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, appuyé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, et résolu d'octroyer le contrat DDP-2021-192 à la firme FNX INNOV pour la caractérisation environnementale préliminaire de site (phase II) du futur écocentre de Shawinigan, et ce, selon les termes et conditions de la demande de prix DDP-2021-192 et de l'offre numéro 2100118-047 datée du 27 mai 2021.

Il est également résolu d'autoriser le directeur adjoint transport, recyclage et matières résiduelles à signer tout document afférent à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

Rés.: 2021-06-5212

**FOURNITURE D'UN APPAREIL DE MESURE POUR LE
SOUFFRE (H₂S) — EVEREST AUTOMATION
(FOURNISSEUR UNIQUE) — DDP-2021-191**

ATTENDU la nécessité d'acquérir un analyseur de gaz pour le LET de Saint-Étienne-des-Grès ;

ATTENDU la demande de prix de la Régie et l'offre soumise par Everest Automation le 19 mai 2021 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **MONSIEUR ROBERT LANDRY**, Représentant d'office de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR GUY SIMON**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux, et résolu d'autoriser l'octroi du contrat pour la fourniture d'un analyseur pour la mesure du soufre (H₂S) à l'entreprise Everest Automation selon les termes et conditions de la demande de prix DDP-2021-191 et l'offre numéro 202104S10721 datée du 19 mai 2021.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2021-06-5213

**DEMANDE DE SERVICE PROFESSIONNEL D'INGÉNIERIE
POUR LE POSTE DE POMPAGE PPC-6 — DDP-2021-187**

ATTENDU le processus de demande de prix entrepris pour une demande de service professionnel d'ingénierie pour le poste de pompage PPC-6 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, appuyé par **MONSIEUR GUY SIMON**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux, et résolu d'autoriser l'administration à octroyer un contrat à Groupe Alphar inc., pour des services professionnels liés à la construction du poste de pompage PPC-6 au LET de Saint-Étienne-des-Grès, selon les termes et conditions prévus à la demande de prix DDP-2021-187, et ce, sous réserve que le montant du contrat n'excède pas l'estimation préalable, taxes en sus.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2021-06-5214

**RADIATION DE CRÉANCES — DEMANDE PROVENANT
DES CLIENTS**

Il est proposé par **MONSIEUR RÉJEAN CARLE**, Représentant de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, et résolu d'autoriser la directrice des finances et trésorière à radier des livres au

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

15 juin 2021 les créances indiquées à la liste jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. Le montant total de ces créances est de 195,03 \$.

Il est également résolu de radier les intérêts courus sur cesdites créances.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2021-06-5215

**DEMANDE DE SERVICES PROFESSIONNELS —
PRÉPARATION D'UN APPEL D'OFFRES AFFÉRENT À UN
PROJET D'USINE DE BIOMÉTHANISATION ET DE
COMPOSTAGE — DDP-2021-193**

Il est proposé par **MONSIEUR GUY SIMON**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux, appuyé par **MONSIEUR RÉJEAN CARLE**, Représentant de la MRC de Mékinac, et résolu d'entériner l'octroi par l'administration d'un contrat de services professionnels pour la préparation d'un appel d'offres afférent à un projet d'usine de biométhanisation et de compostage à l'entreprise Services Conseils SP inc., et ce, selon les termes et conditions prévus à la demande de prix DDP-2021-193 et selon l'offre numéro NP2021-014 datée du 9 juin 2021.

Il est également résolu d'autoriser le directeur général à signer tout document afférent à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2021-06-5216

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, appuyé par **MONSIEUR ROBERT LANDRY**, Représentant d'office de la MRC de Maskinongé, et résolu de lever l'assemblée à seize heures trente-neuf minutes (16h39).

Adoptée à l'unanimité

PRÉSIDENT

SECRETARE